



## risque de licenciement abusif

Par **bob**, le **07/04/2009** à **20:14**

bonjour, je voudrais savoir si l'entreprise a le droit de me licencier alors que sa fais 25 ans que j'occupe un poste de mecanicien et que j'ai du travail en temp plein sur tout ce qui touche les entretien d'engin de manutention et qui veule me licencier pour donner mon travail a une entreprise exterieur.je sais pas quoi faire et suis un peu perdu surtout que mon travail me plais et que je les toujours bien assumé.si vous pouviez m'aider.merci pour votre site....

Par **Aquanaute13**, le **25/04/2009** à **09:24**

Bonjour bob

Oui.

Même si vous êtes un très bon salarié qui ne pose aucun problème, la Direction peut vous licencier.

Mais il faut que le motif soit "réel et sérieux".

Contactez les DP ou le CE pour vous aidez à défendre votre "dévouement" à l'entreprise.

Cordialement Aquanaute13